

Solutions de traitement des eaux usées



Assainissement BioFrance® Plus



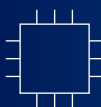
Dispositions constructives robustes
et facilités de maintenance :



Fréquence de vidange
faible (moyenne de
48 mois)

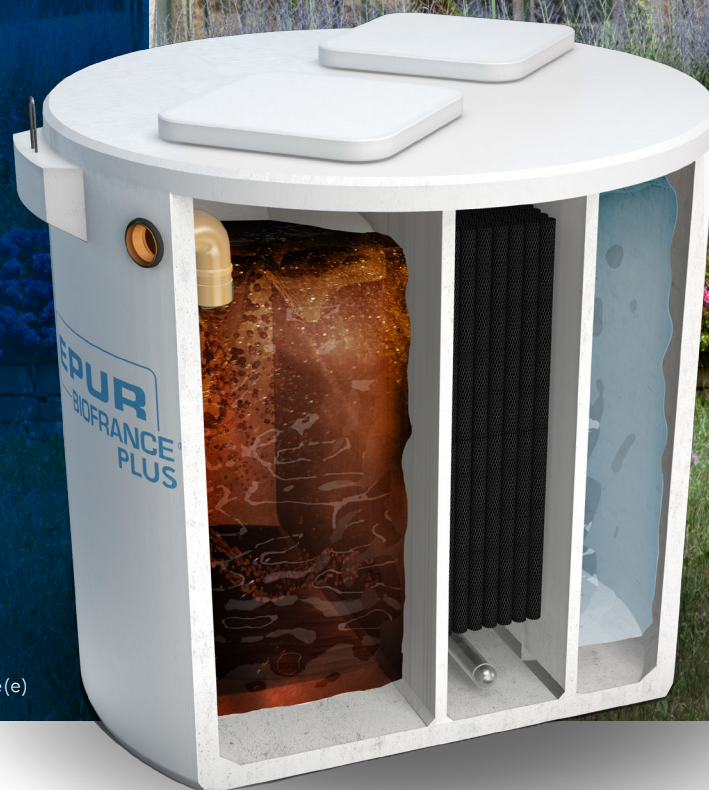


Produits faciles
à installer
et à entretenir



Aucun moteur
ni électricité
dans la cuve

* Sous réserve de mise en service par un(e) technicien(ne) certifié(e)



Cachet distributeur


Kingspan®

La gamme BioFrance® Plus



Les dispositifs BioFrance® Plus traitent les eaux usées domestiques : le principe suivi est le développement de bactéries sur un support fixe tubulaire. La colonisation du support par les bactéries se fait naturellement au fur et à mesure de leur contact avec l'eau usée. Grâce à l'apport en air frais depuis les aérateurs présents en fonds de cuve, la biomasse s'attaque directement à la pollution. Voir schéma ci-dessous

Points forts du produit :

- **Capacité, compacité et volumes optimisés.** Volume de prétraitement important permettant d'espacer les fréquences de vidange (cuve de 6 m³ pour une capacité de 8 EH)
- Système en moncuve jusqu'à 12 EH
- **Pas de joint sous le niveau d'eau** assurant la pérennité de l'étanchéité de la cuve, cloisons moulées avec le corps de la cuve : pas de risque de fuite ni de déplacement de paroi
- Aucun ajout d'activateurs biologiques, performances pérennes
- Emprise foncière réduite, bonne intégration paysagère, accessibilité aisée pour la maintenance
- Installation sous voirie possible
- Changement des aérateurs sans vidange ni dépose du lit fixe

Programme relevant de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié Gamme jusqu'à 20 EH

NUMEROS D'AGREMENT NATIONAL	
BioFrance® Plus Cuves en béton fibré	
	Implantation
4 EH et 4EH-S 2020-003-ext01 et 2020-003-ext01-mod01	
5 EH et 5EH-s 2020-003-ext02 et 2020-003-ext02-mod01	
6 EH et 6EH-S 2020-003-ext04 et 2020-003-ext04-mod01	
8 EH 2020-003	
10 EH 2020-003-ext06	
12 EH 2 2020-003-ext07	

Principe de fonctionnement BIOFRANCE® Plus :

1. Décantation : séparation des matières en suspension
2. Traitement biologique : eaux traitées par voie physique et purification biologique
3. Clarification : l'eau traitée décante une seconde fois avant de rejoindre le milieu naturel totalement épurée

Voir schéma ci-dessous

Aucune vidange n'a été nécessaire durant toute la durée des tests

Gamme complète de 4 EH à 130 EH (selon version)		
Gamme agréée (arrêté du 7 septembre 2009 modifié)		Gamme supérieure (arrêté du 21 juillet 2015 modifié)
Une gamme de 4 EH à 12 EH	Cuves en béton fibré	Une gamme de 21 EH à 130 EH



Conforme à la norme NF EN 12566-3 + A2 (marquage CE) jusqu'à 50 EH

EPUR S.A.

1 rue de la Bureautique | B 4460Grâce-Hollogne | Tél. (FR) : 03.24.52.68.83
Tél. (BE) : +32 42 20 52 30 | Email : epur.info@kingspan.com | www.epur-biofrance.fr

Nous nous efforçons de garantir l'exactitude des informations contenues dans ce document au moment de sa publication. Les informations ne doivent pas être considérées comme contraignantes. Pour vous assurer que vous consultez les informations les plus récentes, veuillez consulter le site : www.kingspan.com/fr/fr/divisions/kingspan-water-energy/kingspan-epur-biofrance
Kingspan et le symbole du lion sont des marques déposées du groupe Kingspan.
Tous droits réservés. Siège social : 180 Gilford Road, Portadown, Co. Armagh, BT63 5LF.

